

OCTOBRE 1996



# INFORMATIONS VERNIER

## LES DÉPÔTS PÉTROLIERS

Avec des citernes contenant environ 600 millions de litres d'hydrocarbures, outre des idées, Vernier a aussi du pétrole !

Cette capacité n'a pas augmenté depuis plus de vingt ans. Elle a même diminué avec la disparition des citernes Coop. Mais suite à l'importante fuite de kérosène de janvier 1992, la commune et l'Etat ont obtenu un sérieux renforcement des mesures de sécurité. C'est ainsi que le Groupe-

ment des pétroliers a dépensé environ 9,5 millions de francs pour la construction d'une station de pompage des eaux du Rhône, et environ 100 millions de francs concernant la lutte anti-incendie au sein même des dépôts.

Si vous n'avez pas la patience d'attendre la journée portes ouvertes envisagée pour le printemps 1997, voici l'explication résumée de l'existence de ces dépôts.



(Photo: Swissair)

# SOMMAIRE

## Le thème

### **3 Les dépôts pétroliers**

Le 21 mai dernier a été inaugurée la nouvelle station de pompage des eaux du Rhône, installée en bas du chemin du Moulin-des-Frères. Sa construction a coûté environ 9,5 millions de francs au Groupement des pétroliers.

## Nouvelles communales

- 7 Concert de Tibor Varga  
9 "Partie de Racket" une pièce de théâtre contre la violence  
10 Les 100 ans de Mlle Peutet  
11 Réseau d'échange de Vernier  
14 Vernier accueille l'Opéra-Studio de Genève pour 3 ans

- 18 Petites annonces  
19 Les chiffres de la rentrée  
23 Le billet de l'Avenir  
24 Vernier sur Rock 96

## Infos-quartier

- 20 L'AICE rejoint le GRICABE  
21 AIVV : Retour dans le passé  
22 20e anniversaire de l'AHABAL

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### **Levée des ordures :**

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

**Vernier I** (Vernier-Village)  
Ecole primaire de Vernier-Place

**Vernier II** (Châtelaine-Balexert)  
Ecole primaire de Châtelaine  
av. de Châtelaine 84

**Vernier III** (Aire-Le Lignon)  
Ecole primaire d'Aire  
Ch. du Grand-Champ 11

**Vernier IV** (Les Avanchets)  
Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

#### Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

**Poste de Châtelaine**, tél. 796 25 11

#### Police municipale

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

#### **Poste de Vernier**

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### **Poste des Avanchets**

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### **Poste du Lignon**

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 322 20 20

**SOS Médecins**, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches

### Services sociaux

#### **Service social communal**

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### **Permanence chômage**

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aire-Le Lignon

#### **Centre social des Avanchets**

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### **Centre social de Châtelaine**

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### **Centre social du Lignon**

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### **Service d'aide à domicile A.G.A.D.**

Tél. 979 06 06

#### **Service d'aide et de soins**

**communautaires**, tél. 979 06 06

**Repas à domicile**, tél. 827 85 00

**SOS enfants**, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

**Service social**, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### **Centre social du Lignon**,

Tél. 796 63 11 **et Centre social de Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

### **Edité par l'Administration municipale**

Thème (*pages bleues*)  
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)  
Robert BORGIS

PAO - production et publicité  
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520  
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

**ACTION COMPOSTAGE**

**parution 22 novembre**

délaï rédactionnel 1er novembre

Journal tiré à **14'500** exemplaires

## Les dépôts pétroliers

Le 21 mai dernier, une Mouette un peu particulière voguait sur le Rhône. En fin de matinée, elle a accosté en bas du chemin du Moulin-des-Frères où se tenait une ribambelle d'hommes cravatés impatients. A bord du bateau, se trouvaient une pléiade de responsables divers, et parmi eux l'ex-conseiller administratif André Chillier (longtemps en charge du dossier «pétroliers» à la commune).

Ce jour-là, le Conseiller d'Etat Philippe Joye, le président des Services industriels Louis Ducor, et notre chef du Service de sécurité Roland Hehlen inauguraient en grande pompe une station de pompage des eaux du Rhône.

En 1968 déjà, un accord entre les pétroliers et l'Etat avait envisagé cette solution devisée alors à quelque 10 000 francs. Certes la puissance installée n'était pas comparable à celle qui vient de l'être (400 litres d'eau peuvent être pompés à chaque seconde, soit 24 000 litres à la minute). Les travaux ne furent finalement pas entrepris.

Les corps des sapeurs-pompiers de Vernier et Meyrin mirent en place un dispositif non permanent de transport d'eau par relais en déployant des kilomètres de tuyaux depuis le Rhône. Finalement, suite au déversement accidentel de 500 000 litres de kérosène le 25 janvier 1992 (voir encadré), le projet a resurgi. Désormais, cette station alimente en eau quatre postes de puisage, placés à proximité des citernes le long de la route de Vernier, à des endroits considérés comme stratégiques par le Service d'incendie et de secours (SIS). Elle permet de doubler la quantité d'eau disponible dans ce secteur en cas de sinistre.

Le coût total de ces installations a été pris en charge entièrement par le Groupement des pétroliers et s'élève à environ 9,5 millions de francs. Ce groupement réunit BP (Switzerland), Esso (Suisse), SAPPRO SA, SASMA SA, Shell (Switzerland) et Tamoil SA. Précisons qu'environ 85% du coût de cet ouvrage a été financé par Carburia (une organisation d'approvisionnement du pays, héritée de la Deuxième

guerre mondiale, qui oblige les importateurs à constituer des stocks), «grâce aux fonds alimentés par les contributions que vous-mêmes versez en tant que consommateurs des produits soumis au stockage obligatoire» a précisé lors de l'inauguration Rolf Binder, le président de Carburia.

### L'Usine à gaz

Pour comprendre pourquoi Vernier se retrouve en cette fin de 20e siècle avec des dépôts pétroliers sur son territoire, il faut remonter au 19e siècle et à l'Usine à gaz. Genève a été la seconde ville suisse, après Berne, à installer une usine à gaz.

Originellement à Genève, le gaz de houille servira à alimenter 297 becs destinés à l'éclairage des rues de la ville. Installée à la Coulouvrenière, l'usine entre en exploitation le 25 décembre 1844.

Il fallait alors faire venir par la route depuis le bassin de Saint-Etienne le charbon de distillation. L'usine ne passa sous le contrôle de la collectivité publique qu'à la fin du 19e.

Le 23 août 1909, c'est le drame ! Une explosion terrible secoue l'usine. Le bilan est dramatique : 13 morts. Les dégâts matériels sont considérables et pendant 17 jours les abonnés seront privés de gaz. L'émotion est grande dans la population et cela va inciter les autorités à envisager le déplacement de l'usine à gaz.

On songe à construire une nouvelle usine, celle de Châtelaine, qui entrera en fonction le 20 novembre 1914. La Ville, pour faire face aux problèmes d'approvisionnement en charbon, prendra des participations dans des mines et dans des exploitations de tourbières.

La région où l'usine s'installa était alors un no man's land. C'est à cette époque que fut construit le raccordement ferroviaire permettant de convoier les wagons de charbon indispensable à la fabrication du gaz de houille. Les marchands de combustible solide en ont profité pour s'installer le long de cette voie de chemin de fer. Ainsi, après que l'usine ait extrait le gaz de houille, le reste était revendu en sacs aux commerçants.

### L'épisode de la fuite de kérosène

Le 25 janvier 1992, 500 000 litres de kérosène débordent d'une citerne sur le site du dépôt BP. La cause première de cette fuite spectaculaire, qui aurait pu avoir des conséquences catastrophiques si la température n'avait pas été de 4 degrés, est une inversion.

Deux magasiniers occupés successivement au pompage de kérosène en provenance du pipe-line ont interverti deux citernes, faisant déborder le contenu de la plus petite.

Le premier débranche le système de détection électronique qui doit déclencher une alarme lorsque la limite est dépassée.

Le deuxième omet de vérifier les niveaux en prenant son service.

A 21h45, il constate que la citerne de kérosène déborde, et s'en va tenter de chercher la vanne à fermer.

Puis il reprend le processus de pompage, contrairement à toutes les instructions qui précisent qu'en cas d'incident, il est impératif de tout arrêter et d'avertir les autorités concernées, les sapeurs-pompiers en premier.

Le kérosène se répand dans le bassin de rétention qui, malchance, est doté de joints défectueux, de sorte que 10 000 litres se sont infiltrés dans la conduite des eaux usées jusqu'à la station d'épuration d'Aïre. La société BP a alors été condamnée à payer une amende de 60 000 francs.

## Les dépôts pétroliers

Lorsque à la fin des années vingt, le chauffage au mazout se développe, c'est tout naturellement que les grandes compagnies pétrolières remplacent progressivement les marchands de combustible solide. C'est ainsi qu'apparaît dans les années trente la première citerne. Mais, ces dernières se multiplient pendant les années cinquante et soixante, au fur et à mesure que le nombre de voitures augmente et que se développe l'huile de chauffage.

### Produits variés

Les citernes ne contiennent pas que de l'essence. En fait, il y a de l'es-

sence sans plomb 95, de l'essence sans plomb 98, de la super, de l'huile de chauffage, du diesel, du kérosène (pour les avions à réaction) et de l'essence d'aviation (pour les avions à moteur à explosion).

Ces produits arrivent à raison de 80% environ du pipe-line et 20% des raffineries de Collombey (VS), appartenant à Tamoil, et de Cressier (NE), appartenant à Shell. En fait, la provenance dépend des importateurs.

C'est-à-dire de Petrostock SA (qui gère l'exploitation du dépôt BP et du dépôt SASMA, soit CICA, un importateur d'huile de chauffage, Air Total et Tamoil SA), de la SOGEP (la société

genevoise de pétrole qui regroupe Shell et Esso).

Agip et Elf ne sont pas propriétaires de réservoirs, elles louent des capacités dans les dépôts existants.

### Le pipe-line

Le pipe-line a vu le jour en 1972. Il relie les différentes raffineries de Marseille à Genève, en passant par la région lyonnaise.

Le «terminus de ligne» se situe dans la zone des dépôts pétroliers verniolans. Mais ne comptez pas vous rendre à Marseille par cette voie.

Outre son petit diamètre, 35 cm, il transporte en permanence 60 000 m<sup>3</sup> d'hydrocarbures, soit jusqu'à 14 produits différents.

En outre, ces derniers circulent uniquement dans le sens sud-nord, ravitaillant au passage une vingtaine de «gares» ou plutôt de dépôts identiques à ceux de Genève.

Dans le meilleur des cas, la livraison de «pétrole» met 3 jours pour arriver de Marseille. Par contre, lorsque les commandes sont faibles, cela peut prendre une semaine.

Les programmes de livraison sont faxés de Paris. Ils indiquent : «Vous allez recevoir tant de m<sup>3</sup>, tel jour à telle heure».

Les différents produits se touchent et se mélangent sur une courte distance. Mais les produits sont ensuite séparés afin d'être conformes aux normes suisses, assez sévères.

En fait, ils arrivent par cycle : il y a d'abord le kérosène, puis des produits lourds (huile de chauffage ou diesel), du kérosène, des produits légers (de la super ou de l'essence sans plomb), et enfin à nouveau du kérosène.

La SAPPRO (soit les actionnaires de la Société anonyme du pipe-line) met dans une citerne les hydrocarbures lourds mélangés et dans une autre les produits légers.

Ensuite, lorsque ces citernes sont pleines, leur contenu est livré par camion dans la région lyonnaise où il est réinjecté dans des produits.

Le kérosène importé de Marseille est analysé régulièrement par le Labora-



(Photo J.-Cl. Cima)



Station de pompage des pétroliers de Vernier

(Photo Poite)

toire fédéral d'essais des matériaux à Dubendorf (ZH) qui donne son feu vert avant chaque livraison à l'aéroport. Le kérosène est amené à Cointrin par le biais d'un autre pipe-line, datant de 1966, relié aux dépôts. Actuellement, la consommation a baissé de 1000 m<sup>3</sup> à 800 m<sup>3</sup> par jour.

### Assurer 6 mois

A quoi servent ces énormes citernes ? Premièrement, il faut savoir que la Confédération impose aux importateurs de stocker l'équivalent de 6 mois de consommation. Ces réserves sont réparties entre les différentes régions du pays.

Sans cette obligation, la capacité de stockage pourrait être réduite de 400 000 m<sup>3</sup> à 150 000 m<sup>3</sup> environ.

En échange de cet effort, Carbura (soit l'Office central suisse pour l'importation des carburants et combustibles liquides) verse des indemnités aux importateurs pour l'entretien et le financement de ces stocks obligatoires. Carbura contrôle 3 à 4 fois par an l'existence des stocks annoncés.

En outre, le reste sert à remplir la demande régionale couvrant une région d'environ 1,5 millions d'habitants

(de Genève à Yverdon, Lausanne compris). Chaque compagnie ravitaille ses stations-service depuis les dépôts pétroliers verniolans, situés idéalement à côté de l'autoroute et des voies de chemin de fer.

### Haute sécurité

Outre les efforts fournis avec la réalisation de la station de pompage (sous la direction des Services industriels), les différents pétroliers ont investi en l'espace de quatre ans une somme supérieure à 100 millions de francs et ce dans les installations de protection incendie des cinq dépôts (BP, SASMA, Shell, Esso et Tamoil).

Par ailleurs, il s'agissait de répondre aux normes strictes de l'OPAIR à propos des transvasages.

Pour ce faire, chaque dépôt possède désormais son installation de récupération de gaz (6 dl par m<sup>3</sup>).

Ce dernier, ramené par chaque camion-citerne ayant livré son essence, est liquéfié, avant d'être réinjecté dans la super.

Parallèlement à cela, chaque dépôt a désormais une installation fixe de défense incendie. Cela nécessite une installation d'arrosage (pour refroidir

en cas d'incendie chaque citerne), une installation fixe d'extinction avec de la mousse (chaque dépôt contient au minimum de quoi concocter rapidement 500 000 litres de mousse, indispensable pour éteindre un feu d'hydrocarbures), des bassins de rétention équipés d'installations d'extinction mousse, idem pour les voies de chemin de fer et pour les postes de chargement.

Et pour que cela fonctionne avec la rapidité nécessaire, chaque dépôt bénéficie d'une centrale incendie. Cette dernière dispose d'un générateur, au cas où une panne de courant interviendrait, où tout peut être actionné manuellement.

Ces travaux d'adaptation ont nécessité la pose d'environ 15 kilomètres de tuyaux par dépôts ! Désormais, chaque citerne a son propre tuyau partant de la station d'incendie.

Pour tester la validité de ce système, des exercices sont organisés régulièrement avec l'Inspection cantonale du feu. En outre, les sapeurs-pompiers de la commune disposent de véhiculent loués à l'armée, ceci bien entendu aux frais des pétroliers.

Serge Guertchakoff.

## Conseil municipal

### Séance du 17 septembre 1996

Le Bureau du Conseil municipal a reçu une lettre du Conseiller d'Etat Gérard Ramseyer l'informant que la famille Hosseini Madani pouvait rester pour le moment dans notre pays (ndlr. rappelons qu'une résolution allant dans ce sens avait été votée ce printemps par les élus).

Le Conseil administratif communique ce qui suit :

- A fin août, notre commune comptait 29 086 habitants, une progression due en partie à la prise de possession des immeubles construits à l'Henry-Golay par la Fondation des maisons communales. Vernier n'a jamais compté autant d'habitants, exceptés entre 1988 et 1990 lorsque la commune hébergeait un millier de saisonniers.
- Une équipe responsable de l'entretien et de l'exploitation des cimetières a été constituée, conformément au projet qui figurait dans le budget 1996. Cela représente un demi-poste de travail supplémentaire uniquement.
- De façon à pouvoir organiser l'an prochain le 1er Août dans la cité des Avanchets, le Conseil administratif a donné son accord à des travaux d'aménagement du terrain pour environ 25 000.- francs.
- Suite au préavis positif du Conseil municipal de Vernier au projet de modification du régime des

zones au Lignon (déclassement de 5000 m<sup>2</sup> de zone agricole pour l'implantation de la future crèche du Lignon), le Grand Conseil a demandé au Département des travaux publics et de l'énergie de réduire l'emprise de ce déclassement et de le limiter aux surfaces nécessaires à la construction des bâtiments projetés. Un nouveau plan est donc en gestation au DTPE.

Après que la motion d'Eric Grandjean (R), votée le 6 février 1996, invitant les autorités à lutter plus efficacement contre le trafic de drogue ait été examinée en commission de la jeunesse, le rapport de cette dernière a été envoyé au Conseil administratif.

### L'OTC critiqué

Une résolution, présentée par l'Alliance de Gauche et intitulée «des lenteurs de l'Office des Transports et de la Circulation (OTC)», a été votée à l'unanimité. Elle invite le Conseiller d'Etat Gérard Ramseyer à intervenir auprès de l'OTC afin que cet organisme observe un meilleur suivi des demandes formulées par notre commune en matière d'aménagements routiers.

La résolution rappelle que diverses rues n'ont toujours pas de panneau de limitation de vitesse à 30km/h, tandis que les abords de diverses écoles attendent toujours les kits-écoles promis pour la rentrée scolaire.

Après une discussion immédiate, les élus ont accepté à l'unanimité la décision de maintenir au même niveau les jetons de présence reçus par les conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal, du Bureau et des commissions, et ce pour le deuxième semestre 1996.

Par ailleurs, les élus ont encore :

- Envoyé en Commission de l'aménagement du territoire une demande de dérogation liée à un projet de construction de quinze villas dans la région de Sous Bois-Clair (village de Vernier).
- Envoyé en Commission transport et sécurité une demande de crédit de 1,75 million de francs destinés au renouvellement des cinq bus des Transports publics verniolans. Les bus futurs seront moins bruyants et moins polluants, de plus leur plancher sera surbaissé.
- Envoyé en Commission des finances une demande d'octroi d'un droit de superficie sur la parcelle 3806, située au chemin Grenet (zone Zimeysa). Un projet concret prévoit d'y réaliser un bâtiment industriel et artisanal.

S.G.

### Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi 19 novembre à 20h30

Mardi 17 décembre à 20h30

**Vincent  
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE**

**Réparations en tous genres**

★

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

# G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

# Vernier

P R E S E N T E

## CONCERT

DE L'ORCHESTRE DE L'ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE TIBOR VARGA

Dirigé par Maître TIBOR VARGA

Judi 31 octobre 1996 à 20H30

en l'Eglise ST- PIE X

Carrefour du Bouchet - GENEVE - bus 9, 10 ou 14

Vente billets au Stand Info de Balxert et à l'entrée - Prix : Fr. 25.- / 18.- Etudiants, AVS

### PROGRAMME

A.L. VIVALDI

Concerto en si mineur pour 4 violons et orchestre :- Allegro - Largo - Larghetto - Allegro

Solistes :

Mirijam CONTZEN - Aiko NODA - Vahagn ARISTAKESIAN - Hanae KOYAMA

D.D. CHOSTAKOVITSCH

Symphonic Da Camera opus 110 a (arrangement Tibor Varga)

(pause)

C.C. SAINT-SAËNS

Concerto pour violon et orchestre en si mineur, opus 61

Allegro non troppo / andantino quasi allegretto / molto moderato e maestoso-allegro non troppo

ORGANISATION SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE DE VERNIER

# COURS PUBLIC

## DE L'ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE TIBOR VARGA

Donné par Maître TIBOR VARGA

Mercredi 30 octobre 1996 dès 18H.30  
Maison CHAUVET-LULLIN

Rue du Village 57 - VERNIER - bus 6

Billets en vente à l'entrée : Fr. 15.- / 10.- Etudiants, AVS, (nombre de places limité)

### TIBOR VARGA

Tibor Varga est né en Hongrie en 1921. Dès l'âge de six ans, il suit ses premiers cours de violon. A dix ans, il interprète en public le concerto Mendelsshon et entre à l'académie de musique Franz Liszt de Budapest, où il travaille intensivement avec Franz Gabriel et Leo Weiner.

A 14 ans, Tibor Varga entreprend ses premières tournées de concerts et enregistre ses premiers disques. De plus en plus sollicité en tant que soliste, il joue successivement sous la direction de Failoni, Dohnany, Dobrowen, et beaucoup d'autres.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, il repart en tournée à travers le monde, en interprétant Bach. Il se révèle à Vienne, Amsterdam et Londres, en y donnant le concerto pour violon d'Alban Berg. Il enregistre également le concerto de Bartok avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dirigé par Fricsay. Quant à son interprétation du concerto de Schoenberg, elle soulève une véritable ovation dans le monde musical. Maître Tibor Varga dirige l'Ecole Supérieure de Musique à Sion qu'il a fondée en 1988.

### L'Orchestre de l'école supérieure de Tibor Varga

En 1964, Tibor Varga fonde l'Orchestre de Chambre Tibor Varga à Detmold, puis en 1988 l'Orchestre de l'Académie de Sion. Fondateur également de l'Ecole Supérieure de Sion. Cette école est consacrée exclusivement à la formation de musiciens professionnels.

Les membres de l'Orchestre de l'Académie de Sion sont tous élèves, anciens ou actuels de Tibor Varga. Ces musiciens étant tous issus de la même école, cet orchestre possède une extraordinaire homogénéité de sonorité, ainsi qu'une précision et une profondeur dans l'interprétation. L'Orchestre effectue régulièrement des tournées en Allemagne, France, Suisse, Portugal, Espagne et durant l'été, il forme la base du Festival Tibor Varga à Sion. La plupart de ces concerts sont retransmis par la radio dans le monde entier et de nombreux disques sont enregistrés.



présentent

## «Partie de Racket»

Pour favoriser la contribution des réponses collectives et communes en termes de prévention contre la Violence et le Racket, la MQAL accueillera 8 représentations de la pièce «Partie de Racket» par la troupe du Caméléon. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une initiative du groupe des conseillers sociaux du Cycle d'orientation destinée à l'ensemble des cycles du canton : au total, plus de 90 représentations seront réalisées, dont 14 d'entre elles seront ouvertes à tous les publics.

A Vernier, le C.O. du Renard et la MQAL ont souhaité apporter une réponse commune cherchant à intégrer celle-ci dans le quartier.

A cet effet, c'est dans les locaux de la MQAL spécialement apprêtés pour la circonstance, que les représentations destinées aux élèves de 6ème primaire des écoles d'Aïre, du Lignon et de Vernier ainsi qu'aux élèves de 7ème et 8ème du Cycle d'orientation du Renard auront lieu.

Une représentation tout public est également prévue : **lundi 28 octobre à 20h.**

Les objectifs de cette opération de sensibilisation des jeunes, des enseignants, des parents, et de l'environ-

nement en général (quartier), poursuivent l'idée que :

- Il est nécessaire de se faire aider tant il se révèle difficile pour la victime d'échapper seule aux pressions qu'elle subit.
- Il est légitime de dénoncer car le silence encourage le racketteur à poursuivre ses agissements et pour permettre à celui-ci de bénéficier d'une prise en charge.
- Il faut renforcer la solidarité afin d'éviter, dans la mesure du possible, l'isolement.

### De quoi s'agit-il ?

Le théâtre forum, en tant que technique d'animation théâtrale dynamisant le spectateur, est un moyen de provoquer la réflexion du spectateur sur un sujet mobilisateur ou une situation délicate à laquelle il peut s'identifier. Technique de sensibilisation par l'action, il va plus loin que la campagne d'information car il transforme le spectateur en acteur.

Le spectateur monte sur scène, confronte ses idées avec celles du personnage-comédien et découvre ainsi de nouvelles pistes de réflexions,

de nouveaux schémas de comportement face au sujet traité.

La pièce «Partie de Racket», mettant en scène des jeunes confrontés à la violence, est d'abord présentée sans interruption. Elle est ensuite jouée une seconde fois pendant laquelle les spectateurs peuvent intervenir et proposer d'autres solutions aux problèmes mis en scène. En devenant acteur, le spectateur peut ainsi découvrir de nouveaux comportements et attitudes face aux difficultés rencontrées.

Nous espérons que ce laboratoire collectif qu'est le théâtre, metteur en commun autant que metteur en scène de nos représentations, reflétant nos idées d'acteurs sociaux à l'égard de la violence, se révélera être une expérience enrichissante et dynamique dans le cadre de la réflexion que mène le quartier d'Aïre-Le Lignon.

Les représentations de «Partie de Racket» peuvent avoir lieu grâce au soutien de la Direction générale de Cycle d'orientation, la Loterie romande, le Fonds Louis Eckert, les fondations Hans Wilsdorf, Johann Jacobs et les commune de Vernier et Carouge.

La prévention de la violence est l'affaire de tous. Vous pouvez y contribuer en venant participer à

### la pièce de théâtre «Partie de Racket»

**du lundi 28 octobre à 20h**

à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueret 12 bis, 1219 Le Lignon. Tél. 796 92 66.

Roberto Sbrissa, conseiller social au Collège du Renard  
Luis Perez, animateur à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

## Les cent ans de Mademoiselle Blanche PEUTET

Lundi 26 août, grande effervescence dans la petite pension pour personnes âgées «Les Mésanges» au Chemin de la Crotte-au-Loup 31 à Vernier. La salle de séjour était pleine pour fêter les cent ans de l'une des pensionnaires, Mademoiselle Blanche PEUTET. La directrice de la maison, Madame C. CROPT accueillait la famille de la jubilaire, une délégation des deux communes de Satigny et Vernier et une représentation du Conseil d'Etat genevois.

Née le 25 août 1896 à Lully, Blanche était fille d'un douanier qui a tenu plusieurs postes-frontière sur le canton. La famille s'établissait définitivement en 1914 dans le hameau de Chouilly, sur la commune de Satigny. C'est là que Mademoiselle PEUTET a habité toute sa vie puisqu'il n'y a que 2 ans environ qu'elle est entrée en pension, sur la commune de Vernier cette fois. Elle était donc bien connue à Satigny et c'est pour cette raison que cette commune a voulu se joindre à celle de Vernier pour marquer cet anniversaire hors du commun.

Mademoiselle PEUTET, même si elle n'a pas eu elle-même d'enfants, était une seconde mère pour ses neveux et nièces qui adoraient monter à Chouilly en visite chez leur tante. Le jour de ses cent ans, des arrière-petites-nièces couraient autour d'elle : elles venaient de Suisse allemande, de Fribourg ou de Montélimar !

Une de ses nièce racontait comment sa tante maintenant centenaire avait appris au début du siècle le métier de couturière, avec la spécialité de «culottière», comment elle partait de Chouilly pour passer plusieurs jours dans quelques grandes familles genevoises, de la campagne surtout, à confectionner des vêtements pour enfants, parents et domestiques. Jusqu'à ces dernières années, elle faisait encore des petits travaux de couture et approvisionnait, à chaque kermesse paroissiale de Satigny, le stand de vêtements et tricots.

S'il fallait une preuve que Mademoiselle PEUTET jouit encore d'une bonne partie de ses facultés mentales et physiques, nous pourrions parler du cadeau qu'elle a choisi. Aux autorités communales qui lui demandaient ce qui lui ferait plaisir, elle a suggéré un vol Genève-Zurich et retour...!

En compagnie de ses nièces, elle s'est envolée le jour de ses cent ans pour Zurich et tout s'est bien passé.

La compagnie SWISSAIR et la direction de l'aéroport de Genève ont aussi marqué l'événement : ils avaient été informés par la Chancellerie du canton.

Nous souhaitons encore à Mademoiselle PEUTET quelques belles années, pour son propre plaisir et pour celui de ses proches.



(Jean-Pierre Landenberg)

Mlle Blanche Peudet a fêté ses 100 ans le 26 août dernier



### Le bon conseil du bpa

#### Jogging de nuit

Faire du sport est bon pour la santé et active la circulation sanguine. Pour l'esprit aussi, faire du jogging le soir, après le travail, n'est pas une mauvaise idée. Pratiquez néanmoins ce sport surtout de jour, quand il fait clair, de sorte qu'on vous distingue facilement et que vous voyiez bien, vous aussi, ce qui vous entoure. S'il vous arrive toutefois de faire du jogging dans la nature à la tombée du jour ou de nuit, ayez soin de porter des vêtements clairs et de vous munir d'accessoires rétro réfléchissants tels que brassards, jambières, serre-tête et flash-selles.

Vous pouvez vous procurer gratuitement auprès du Bureau suisse de prévention des accidents bpa, case postale 8236, 3001 Berne, une feuille d'information sur les articles rétro réfléchissants.

### INVITATION

Aux aînés de la commune  
mais aussi à toute personne intéressée par le sujet

### LA CAISSE-MALADIE EN QUESTION

Cette **CONFERENCE-DEBAT**, organisée par le Service social de la commune, se tiendra dans la grande salle de l'école d'Avanchet-Salève (Rue François-Durafour 17, dans le quartier des Avanchets) dès **14h30 le mercredi 6 novembre 1996**.

C'est Mme Thérèse LAVERRIERE GINDRAT, directrice du service cantonal de l'assurance-maladie, qui sera l'intervenant principal. Un complément spécifique sur le remboursement par les caisses-maladie des prestations d'aide à domicile sera apporté par les services compétents de l'aide à domicile.

Comme d'habitude pour cette conférence-débat de l'automne, une petite collation sera offerte à l'issue de la conférence.

Pour les personnes qui ne pourraient se déplacer par leurs propres moyens, un car spécial est mis à disposition et passera dans les quartiers de la commune selon l'horaire suivant:

|       |                                                                    |
|-------|--------------------------------------------------------------------|
| 13h40 | Village de Vernier,<br>parking de l'école des Ranches              |
| 13h50 | Local du Club d'aînés des Libellules,<br>route de l'Usine-à-Gaz    |
| 14h00 | Avenue du Lignon,<br>devant les immeubles 50-53                    |
| 14h05 | Châtelaine, arrêt TPG du bus 6,<br>devant l'école, direction ville |

Si une personne handicapée (avec ou sans chaise roulante) a besoin d'un transport approprié, elle peut en faire la demande au Service social communal, tél. 306 06 20, avant le vendredi 1er novembre.

### LE RESEAU D'ECHANGES DE SAVOIRS DE VERNIER

Brigitte apprend à Luc à repasser ses chemises...  
Luc donne à trois personnes les rudiments du jeu de «yass» (jeu de cartes)...  
Brigitte prépare des vacances au Portugal et cherche une personne qui l'aiderait à apprendre quelques mots d'anglais...  
Stéphanie connaît bien les champignons...

Autant de prénoms qui pourraient faire partie de ce que l'on nomme un «réseau d'échanges réciproques de savoirs». Ce qui lie en premier lieu ces personnes, c'est qu'ils échangent des savoirs, des connaissances diverses, des compétences de tous genres et ceci dans une complète gratuité.

Pour le réseau en question, il n'y a pas de «petits» savoirs, ni des compétences nobles et d'autres qui seraient d'un niveau inférieur. Nous avons tous des désirs et des capacités d'apprendre : c'est la vie qui s'écoule, la personnalité de chacune et chacun qui peut s'affirmer.

Si de telles perspectives vous font envie, laissez de côté votre retenue naturelle et prenez contact, soit :

- par écrit : Réseau d'échanges de savoirs de Vernier  
Local de quartier des Libellules  
8, avenue des Libellules  
1219 CHATELAINE

- par téléphone :

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Gilbert et Claudine ANNEN | 796 91 80 |
| Anne ROUGEMONT            | 340 16 15 |
| Denise VELARDI            | 796 19 63 |

- en venant à la rencontre mensuelle qui se tient chaque **dernier mercredi du mois** au Jardin Robinson de Balexert, avenue de Crozet 39 à Châtelaine.

La rencontre commence à 18h30 par un repas canadien où chacun apporte un petit quelque chose à manger ou à boire.

**BIENVENUE** au réseau d'échanges de savoirs !

### DANSES TRADITIONNELLES

Pourquoi ne pas combattre la grisaille de novembre par la musique et la danse ? Une habitante de la commune et ses amies proposent quatre soirées de danses traditionnelles (ou folkloriques) aux dates suivantes :

**24 octobre - 14 novembre - 28 novembre - 12 décembre**

Les séances se tiendront dans le pavillon du Club des aînés des Libellules, route de l'Usine-à-Gaz 10, à 19h. Ce pavillon se trouve derrière l'immeuble des Libellules, à côté de l'école. Une modique participation financière sera demandée

# Agenda

## ESL Vernier

### Tour préliminaire - matches aller

#### Matches à domicile, école des Ranches

|          |          |       |             |                     |
|----------|----------|-------|-------------|---------------------|
| Samedi   | 26.10.96 | 15h   | ESL Vernier | Echallens Basket    |
| Vendredi | 8.11.96  | 20h30 | ESL Vernier | Lausanne Basket     |
| Vendredi | 15.11.96 | 20h30 | ESL Vernier | BBC Collombey-Muraz |
| Samedi   | 30.11.96 | 15h   | ESL Vernier | Hélios Basket       |
| Samedi   | 07.12.96 | 17h30 | ESL Vernier | BC Brig             |
| Vendredi | 20.12.96 | 20h30 | ESL Vernier | Chêne BC            |
| Vendredi | 10.01.97 | 20h30 | ESL Vernier | BC Aigle            |

## Moulin de Chiblins

Centre historique de l'Agriculture

**19 et 20 octobre**

### La mécanisation au fil du temps

- Tracteurs et machines de toutes les époques en fonction
- **Grand concours de labours (1ère Suisse)**
- Visite du musée
- Artisans - exposition avicole - modèles réduits - miel carrousel - promenades en char attelé

## Vente de jouets d'occasion 1996

Comme chaque année, l'équipe du **TROC LIGNON JOUETS** organisera sa traditionnelle vente de jouets à la **Salle des fêtes du Lignon.**

|                        |                              |          |       |
|------------------------|------------------------------|----------|-------|
| Vente                  | <b>MARDI 3 décembre 1996</b> | de 14h   | à 20h |
| Réception des articles | lundi 2 décembre 1996        | de 14h30 | à 21h |

*Notez bien ces dates ! Les autres détails suivront.*

*Si vous désirez d'ores et déjà de plus amples renseignements, téléphonez au 796 38 19, 797 07 80 ou 797 21 79.*

## LA MACAV

ouverte tous les jours,  
sauf le dimanche et lundi matin,  
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.



*Jusqu'au 9 novembre 96*

**JENNY SIBOLD**  
PHOTOGRAPHIES

**BEATRICE CIOCCO**  
DECORATIONS FLORALES SECHES

## Dans le hall de Balxert

**Jusqu'au 26 octobre**

*Pénélope et la mythologie grecque*

Les 25 artisanes de Pénélope vous présenteront leurs créations; cours d'initiation sur inscription; concours de mots croisés; tapisserie collective. Ne manquez donc pas toutes ces animations.

**Du 28 octobre au 16 novembre**

*Madagascar.*

Informations sur les possibilités pour le tourisme, les échanges commerciaux, expositions d'objets d'art, présentation de la culture du pays et travail en public de nombreux artisans.

**Du 18 au 30 novembre**

*Jowa et l'histoire du pain et de son évolution.*

Nombreuses fabrications en public. Animations pour les enfants.

# AMQV

**Petits et grands venez nombreux**



**Le samedi 2 novembre 1996**

de 14h à 16h

*aura lieu la grande vente-achat*

Cette manifestation se déroulera à la **salle communale de Vernier**, école de Vernier-Place (parking, bus 6 arrêt Vernier-Place)

**Quel est votre rêve ?**

**Des livres, des CD, des patins, des jouets, des articles de sport, des articles pour bébés, etc. ?**

(pas de vêtements, sauf les tenues de sport. La priorité ira aux articles destinés aux enfants)

**Eh bien, vous trouverez votre bonheur !**



Les enfants et les adultes désirant vendre sont priés de se présenter dès 13h30 afin de pouvoir installer leurs stands. Chaque vendeur est responsable de son matériel. Finance d'inscription : Fr. 2.- par vendeur.

Seuls les articles propres et en bon état seront acceptés. Nous aiderons à préparer la vente et superviserons la manifestation.

Lors de cette manifestation, diverses animations seront proposées par l'équipe des «Piafs».



Organisation : Association Maison de Quartier de Vernier  
Renseignements : Olivier Hasler tél. 718 91 84 (journée)  
Martine Grosjean Mani tél. 341 16 08 (soir)

## Vente-échange et location Escalade

Maison de quartier de Balexert, av. de Crozet 39, à côté du jardin Robinson.

**Le samedi 2 novembre 1996**

- déguisement costumes d'enfants
- déguisement costumes d'adultes
- accessoires pour déguisements

### REGLEMENT POUR LA VENTE

Dépôt pour la vente :

**Vendredi 1er novembre 18h-20h**

Vente et location :

**Samedi 2 novembre 10h-12h**

Retrait et encaissement :

**Samedi 2 novembre de 13h30 à 14h30**

**Avertissement** : dès 14h30 tous les objets et argent non retirés resteront pour l'APE de Balexert.

Tous les articles doivent être propres et en bon état, munis d'une étiquette, assez grande, bien fixée, indiquant le prix et la taille, en laissant une place pour notre n° de référence.

Les organisatrices surveillent le bon déroulement de la vente. Cependant, **nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

### Finance d'inscription :

le vendeur paie une taxe de 30 cts sur chaque article lors du dépôt. De plus une taxe de 10% sera perçue sur chaque article vendu, pour les frais d'organisation.

### REGLEMENT POUR LA LOCATION

Peut être obtenu gratuitement auprès des organisatrices. **Un dépôt de Fr. 50.- par déguisement**, comprenant la location du costume (Fr. 15.-), sera perçu.

**Restitution de la location et du dépôt le vendredi 13 décembre 1996 de 18h30 à 20h.**

**Responsables : APE Balexert**

70, ch. de l'Etang - 1219 Châtelaine

S. Lenz, tél. 796 55 61

D. Vogt, tél. 796 01 13

Cherchons à Genève-Cointrin

## Femmes de chambres temporaires

(pour 5 à 10 jours par mois)

avec expérience, connaissances en français et permis valable.

Veillez prendre contact avec :  
le bureau du personnel

**(022) 798 44 40**

# VERNIER ACCUEILLE L'OPERA-STUDIO DE GENEVE

La Commission culturelle de la Commune de Vernier a décidé de recevoir en résidence, pour une durée de trois ans, l'OPERA-STUDIO de Genève.

Sous la direction de Jean-Marie CURTI, il organisera et présentera divers concerts et animations culturelles. La saison se terminera par la création d'un opéra.

Pour en assurer la réalisation, divers ateliers de création artistique (décors, costumes, promotion, etc.) seront mis sur pied, ainsi que des stages, conférences et concours. Un appel a, d'ores et déjà, été lancé auprès des écoles et sociétés locales, afin qu'elles y participent activement. Les informations détaillées sur ces ateliers paraîtront dans le prochain Informations Vernier.

## SAISON 1996-1997

**VENDREDI 18 OCTOBRE 1996**

Maison Chauvet-Lullin

**Ensemble CAMPUS STELLE**

(Chants de troubadours et pèlerins sur la route de St-Jacques de Compostelle)

18h Conférence sur la musique médiévale par  
Olivier BETTENS

20h30 **CONCERT**

**MARDI 12 NOVEMBRE 1996**

**VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996**

Salle Avanchet-Salève

**ORCHESTRE DE L'OPERA-STUDIO**

20h Concert symphonique  
Anton DVORAK : 3 Danses slaves  
extraites des Op. 46 et 72

Eduard GRIEG : «**PEER GYNT**», légende dramatique

Récitant : Michel KULLMANN

**MARDI 3 DECEMBRE 1996**

Eglise St-Pie X

**ENSEMBLE CAMPUS STELLE**

18h Présentation du Manuscrit et des danses sacrées  
par Jean-Marie CURTI

20h30 **EL LLIBRE VERMELL**

Chants et danses du XIVe siècle  
Abbaye de MONTSERRAT, Catalogne

**VENDREDI 20 DECEMBRE 1996**

20h30 NOEL au Lignon

**ORCHESTRE DE L'OPERA-STUDIO**

avec la collaboration des paroisses catholique et protestante. Un orchestre accompagne le public chantant des Noël's traditionnels

**VENDREDI 31 JANVIER 1997**

Maison Chauvet-Lullin

**SOLISTES de L'ORCHESTRE de L'OPERA-STUDIO**

20h30 **Concert Sérénade de Musique de Chambre**  
R. STRAUSS, W.A. MOZART, A. DVORAK

**DIMANCHE 9 MARS 1997**

Eglise St-Pie X

**LES MUSICIENS D'EUROPE, Strasbourg**

20h30 Concert Symphonique

Joseph HAYDN : **Les 7 Dernières Paroles du Christ**

Récitant : Michael LONSDALE

**SAMEDI 26 AVRIL 1997, 20H30**

**DIMANCHE 27 AVRIL 1997, 17H**

**Le Lignon**

**LES MUSICIENS D'EUROPE, Strasbourg**

20h30 Cinéma et musique

**CARMEN** de Ernst Lubitsch

Arrangements musicaux de Armin BRUNNER

**VENDREDI 30 MAI 1997, 20H30**

**SAMEDI 31 MAI 1997, 20H30**

**DIMANCHE 1ER JUIN 1997, 16H**

**MARDI 3 JUIN 1997, 20H30**

**MERCREDI 4 JUIN 1997, 20H30**

**Le Lignon**

**OPERA-STUDIO de Genève**

Giacomo PUCCINI : **Opéra «LA BOHEME»**

Mise en scène : Michel CART

**Diverses possibilités d'abonnements sont proposées :**

a) Général (tous les spectacles) Fr. 140.- / 110.- (étudiants, apprentis, AVS)

b) 5 programmes au choix Fr. 110.- / 90.-

c) 3 programmes au choix Fr. 70.- / 50.-

Renseignements : Service culturel, Mairie de Vernier, tél. 306 06 86

D'autre part, l'Opéra-Studio de Genève invite la population à **une réunion d'information le jeudi 31 octobre 1996, A 18H30 A LA BUVETTE DE LA SALLE DES FETES DU LIGNON ET A 20H30 A L'AULA DE L'ECOLE DES RANCHES.**



Opéra-Studio  
de Genève

# L'OPERA-STUDIO DE GENEVE

est heureux de présenter en ouverture de saison, une soirée exceptionnelle !



**VENDREDI 18 OCTOBRE 1996**

**Maison Chauvet-Lullin, Vernier-Village**

18h Présentation de la musique médiévale par Olivier Bettens  
19h Buffet avec spécialités du Moyen Age  
20h30 Concert

## ***Musique sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle***

Chants de pèlerins, troubadours et trouvères  
par l'ensemble



Fr. 30.-, prix unique incluant conférence, repas et concert,  
80 places seulement. Réservations par ordre d'inscription.  
Billets en vente au stand INFO de Balexert, tél. 796 96 41.

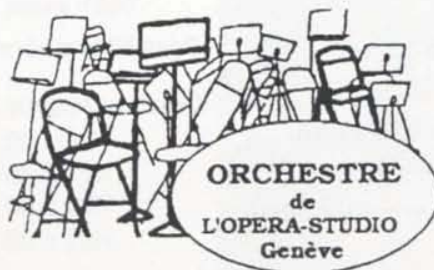


Le deuxième concert présenté par l'**OPERA-STUDIO** en résidence à Vernier sera plus particulièrement destiné aux familles et aux enfants, avec la très grande légende **PEER GYNT**, raconté par Michel **KULLMANN**

**MARDI 12 NOVEMBRE 1996, 20H**

**VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996, 20H**

**Grande salle Avanchet-Salève**



Anton **DVORAK**, trois Danses Slaves (extraites des op. 46 et 72)

**Edvard GRIEG, Légende dramatique «PEER GYNT»**

Texte de Michel **KULLMANN**, d'après H. Ibsen (en création)

Prix des places : Fr. 20.- / Fr. 15.- étudiants, apprentis, AVS - Enfants de 7 à 12 ans : gratuit  
Billets en vente au stand INFO de Balexert, tél. 796 96 41

## Service des sports

### Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

#### OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 96/97

##### Bassin des Ranches (16x8 m) jusqu'au 07.05.97

###### Mercredi

|                       |               |               |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Enfants de 6 à 15 ans | fond à 0,80 m | 13h45 - 15h45 |
| Enfants et adultes    | fond à 2.00 m | 15h45 - 17h45 |
| Adultes               | fond à 2.00 m | 17h45 - 18h45 |
| Adultes               | fond à 1.25 m | 18h45 - 19h45 |

##### Bassin d'Avanchet-Jura (16x8 m) jusqu'au 11.05.97

###### Mercredi

|                       |               |               |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Enfants de 6 à 15 ans | fond à 0.80 m | 16h15 - 17h15 |
| Enfants et adultes    | fond à 1.25 m | 17h15 - 18h15 |
| Enfants et adultes    | fond à 2.00 m | 18h15 - 19h15 |
| Adultes               | fond à 2.00 m | 19h15 - 20h15 |

###### Dimanche

|                    |               |              |
|--------------------|---------------|--------------|
| Enfants et adultes | fond à 1.25 m | 8h45 - 9h45  |
| Enfants et adultes | fond à 2.00 m | 9h45 - 11h45 |

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| Prix de l'entrée pour 1 heure | Enfants Fr. 0.50 |
| TVA incluse                   | Adultes Fr. 2.-- |

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 19 au 27 octobre 96, du 21 décembre 96 au 5 janvier 97, du 8 au 16 février 97, du 27 mars au 6 avril 97.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

### ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD

#### Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)

#### Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés)

Organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

#### Périodes (à choix)

1ère période du 8 janvier au 29 janvier 1997 (4 mercredis)  
2ème période du 26 février au 19 mars 1997 (4 mercredis)

Lieu : Torgon (VS)

Prix par période : Fr. 160.- tout compris.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Service des sports, 30 rte du Bois-des-Frères (piscine), 1219 Le Lignon, tél. 796 62 96 (le matin).

### ECOLE DE BADMINTON - septembre/décembre 96

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

Période du 4 septembre au 18 décembre 1996

Jour : mercredi

Horaire : de 9h à 12h

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (A.C.G.B.)

#### Renseignements et inscriptions :

Centre de tennis d'Aïre

Ch. des Lézards 17 - 1219 Aïre - Tél. 796 21 98.

### ECOLE DE TENNIS - octobre/décembre 1996

destinés aux jeunes de 8 à 16 ans

Période du 30 octobre au 18 décembre 1996

Jour : Mercredi

Prix : Fr. 80.- pour la période

#### Renseignements et inscriptions :

dès le lundi 14 octobre 1996, Centre de tennis d'Aïre, 17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

### TENNIS D'AIRE

JUSQU'AU 27 OCTOBRE - TOUS LES JOURS DE 9H A 22H

#### TENNIS

|                      |                          |          |
|----------------------|--------------------------|----------|
| <b>Court couvert</b> | 1 heure                  | Fr. 13.- |
|                      | 1 heure (jusqu'à 18 ans) | Fr. 8.-  |

Possibilité d'abonnement pour la saison

|                        |                          |          |
|------------------------|--------------------------|----------|
| <b>Court extérieur</b> | ¾ heure                  | Fr. 10.- |
|                        | ¾ heure (jusqu'à 18 ans) | Fr. 6.-  |

Abonnement pour 10 x ¾ heure +  
1 période gratuite Fr. 100.-

|                  |                                                 |          |
|------------------|-------------------------------------------------|----------|
| <b>BADMINTON</b> | 1 heure                                         | Fr. 9.-  |
|                  | 1 heure (jusqu'à 18 ans)                        | Fr. 7.-  |
|                  | Abonnement 10 x 1 heure +<br>1 période gratuite | Fr. 90.- |
|                  | (jusqu'à 18 ans)                                | Fr. 70.- |

Possibilité d'abonnement pour la saison

Renseignements : Tennis d'Aïre,  
17, ch. des Lézards - 1219 Aïre - tél. 796 21 98.



## Service des sports

### LOCATIONS DES COURTS COUVERTS

Période du 28 octobre 1996 au 30 mars 1997  
(22 semaines) de 9h à 22h

#### Tennis

**Court couvert** (location pour 1h par semaine)

Abonnement périodes pleines  
+ week-end Fr. 250.- (Fr. 11,36/h)  
(lundi-vendredi, 12h-14h, 17h-22h)  
périodes creuses Fr. 220.- (Fr. 10.-/h)

#### Badminton

**Court couvert** (location pour 1h par semaine)

Abonnement périodes pleines  
+ week-end Fr. 180.- (Fr. 8,18/h)  
(lundi-vendredi, 12h-14h, 17h-22h)  
périodes creuses Fr. 150.- (Fr. 6,81/h)

1 heure Fr. 9.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

*Attention : pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 21 décembre au 5 janvier.*

*Les personnes en possession d'un abonnement pourront accéder aux courts couverts.*

#### Renseignements et inscriptions :

dès mardi 24 septembre 1996 dès 18h, Centre de tennis d'Aïre, 17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

### LOCATIONS DES COURTS EXTERIEURS

Périodes du 28 octobre 1996 au 30 mars 1997  
(22 semaines)

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| Lundi                      | de 9h à 16h |
| Mardi                      | de 9h à 16h |
| Mercredi                   | de 9h à 16h |
| Jeudi                      | de 9h à 16h |
| Vendredi, samedi, dimanche | de 9h à 22h |

1 heure Fr. 8.- 1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 5.-

*Attention : Pendant les fêtes de fin d'année, les courts extérieurs seront fermés du 21 décembre au 5 janvier.*

#### Renseignements et inscriptions :

dès mardi 24 septembre 1996 dès 18h,  
Centre de tennis d'Aïre,  
17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

### CREATION D'UN CLUB DE NATATION

Quelle aubaine, du nouveau à la piscine du Lignon !!!

Soucieux de faire toujours plus pour ses administrés, le Conseil administratif souhaite vivement qu'un club de natation (dont le titre reste à définir) se crée au sein même de notre commune.

Le bassin couvert du Lignon (25 m) ouvrira ses portes en 1997.

Toutes les personnes ou les clubs verniolans intéressés par cette promotion sportive peuvent écrire à :

Commune de Vernier, Service des sports  
rte du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon.

### Conseils pour un bon compostage

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro de juillet, les cours de compostage, organisés par la Commune, ont eu lieu les 21 août et 28 septembre 1996 au WWF du chemin de Poussy.

Plus d'une trentaine de personnes ont suivi avec intérêt les explications de notre conseiller «Compost-Diffusion» et en ont tiré d'utiles renseignements.

Simple mais claire, la présentation a permis aux participants de se rendre compte facilement qu'avec un peu de temps et quelques «trucs» il leur était possible d'obtenir un compost tout à fait acceptable.

Utilisée dans les jardins, cette matière remplace avantageusement les engrais chimiques.



Ces cours qui permettent de bien faire son compost individuel seront certainement repris dès le printemps prochain.

Le prochain «Informations Vernier» sera consacré au compostage et à la manière de trier et récupérer les matières organiques.

Nous rappelons que du broya en vrac est donné gratuitement à notre centre de voirie... il suffit de venir le chercher.

## Petites annonces gratuites

### A vendre

Skis de piste 195 cm, Völkl, et skis de fond 205 cm, Vasa. Fr. 40.- la paire. Tél. 797 07 07 dès 18 heures.

Canapé simili-cuir, rose saumon, Fr. 40.-. Tél. 797 07 07 dès 18h.

Rideaux prévus pour le Lignon : 1 bleu pastel + 1 vert pastel. Fr. 300.- les 2. Tél. 797 13 71.

Siège pour enfant (voiture). Tél. 341 66 29.

Meuble TV, plateau tournant, place pour vidéo + chaîne Hi-Fi, chêne massif, larg. 105 - haut. 155 - prof. 55 cm. Neuf Fr. 3000.-, cédé Fr. 1500.-. Tél. 797 33 06.

Cause départ : machine à coudre Bernina, en bon état. Fr. 250.-. Tél. 345 90 82.

A vendre au plus offrant, appareil photo Reflex Canon FTB, très bon état, cause double emploi. Valeur neuf Fr. 900.-. Tél. 797 06 10.

Poussette bébé complète, chaise pour la voiture, chaise haute, lit, balance, baignoire, le tout en parfait état. Cédé à fr. 300.-. Tél. le soir 797 41 43.

2 paravents noirs, neufs, Fr. 80.-. Tél. 796 91 21.

### A vendre

Objectifs zoom Vivitar, 70-150 mm 1:38 + grand angle Vivitar 28 mm 1:2. Fr. 150.-. Tél. 796 26 33.

Tapis chinois avec médaillon, magnifique. Téléphonnez sans engagement le soir au 341 20 29.

Vespa Cosa 125, visite 29.08.95, rouge métallisé, coffre, pare-brise. Fr. 1700.-. Tél. 796 50 88, répondeur.

Congélateur Hover\*\*\* "Spacemaker de luxe", 52 x 52 x 61, valeur Fr. 460.- cédé Fr. 190.-. Tél. 796 43 16.

### Divers

A enlever gratuit, état de neuf, panneau aggloméré 175 x 83 x 4 cm. Tél. 796 16 56.

Loue 4 pièces mobilier enfant (lit bois blanc à barreaux, chaise haute, parc rond, siège auto). Excellent état. Fr. 300.-. Tél. soir 797 30 07.

Promotions musicales, soirées, mariages. Tél. 345 88 33.

Désirez-vous être conseillère ou hôtesse pour les bijoux fantaisie Pierre Lang ? Appelez-moi au 797 07 07.

### A votre service

Jeune maman cherche à garder enfants à domicile, du lundi au vendredi. Tél. 341 90 18 dès 17 heures.

Jeune maman portugaise cherche à garder des enfants chez elle, à la journée ou mi-journée. Tél. 341 01 75.

Avez-vous besoin d'aide pour rédiger votre correspondance ?

Je peux le faire : secrétaire expérimentée, tél. 341 23 66.

Avis aux personnes âgées ou intéressées, service rapide de débarras : caves, greniers, fonds d'appartements, 7 jours sur 7. Tél. 797 55 16.

### Recherche

Cherche femme de langue maternelle allemande pour conversation.

En échange, conversation anglaise ou autres services. Tél. 341 68 66.

Cheval cherche demi-pensionnaire, en France à 5 min. de la frontière de Jussy. Tél. 392 24 79.

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est ouverte aux habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : ..... Prénom : ..... No tél. : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....



En Suisse, la taxe sur le PET va diminuer de moitié.

La Suisse est la championne du monde du recyclage du PET :

\* Taux de récupération = 74%.

\* 3% du PET de la planète est recyclé par la petite Suisse,

alors que

\* l'Union européenne (environ 55 fois la population Suisse) n'arrive qu'à 6%.

| Ecole           | Nbre d'élèves<br>1996-1997 | Nbre d'élèves<br>1995-1996 | Nbre de classes | Variation<br>des classes |
|-----------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------|
| Aire            | 212                        | (195)                      | 10              |                          |
| Châtelaine      | 187                        | (188)                      | 9               |                          |
| Libellules      | 369                        | (299)                      | 18              | + 3                      |
| Lignon I        | 150                        | (144)                      | 7               |                          |
| Lignon II       | 113                        | (88)                       | 5               |                          |
| Lignon III      | 215                        | (185)                      | 11              | + 1                      |
| Vernier-Place   | 223                        | (170)                      | 11              | + 3                      |
| Poussy          | 53                         | (64)                       | 3               |                          |
| Avanchet-Jura   | 375                        | (339)                      | 17              |                          |
| Avanchet-Salève | 377                        | (366)                      | 18              |                          |
| Balexert        | 371                        | (359)                      | 17              | + 1                      |
| Ranches I       | 223                        | (212)                      | 11              |                          |
| Ranches II      | 203                        | (221)                      | 11              | - 1                      |
| <b>Total</b>    | <b>3071</b><br>(+ 241)     | <b>(2830)</b>              | <b>148</b>      | <b>+ 7</b>               |

La classe supplémentaire du Lignon correspond à l'accueil de 28 élèves des Tattes, scolarisés dans cette école.

## Le Centre d'orientation de l'OOFP de Châtelaine innove

Pour faire face à un nombre toujours croissant de demandes, le Centre d'orientation (82, av. de Châtelaine) offre désormais, une fois par semaine

**le lundi après-midi de 14h à 17h**

un lieu, un temps où il sera possible de **discuter d'orientation**, de connaître mieux ce que le Centre offre, de venir chercher de l'information et, ceci, **sans rendez-vous préalable**. Des psychologues conseillers-ères en orientation répondront à vos questions.

Les autres jours, du mardi au vendredi, le Centre est ouvert de 14h à 17h45 et les conseillers-ères en orientation reçoivent alors sur rendez-vous. Ces jours-là il est toujours possible d'emprunter ou de consulter de la documentation, de visionner des vidéos sur des professions ou tout simplement, de prendre rendez-vous.

Notre équipe se compose cette année de

Mme Huguette GESSENEY et M. Robert FOL,  
psychologues conseiller-ère en orientation,  
Mme Sylvia SCARAMUZZI, secrétaire et  
Mlle Nicole DUCHENE, stagiaire psychologue conseillère d'orientation.

## Le bon conseil du bpa



### Enfants et circulation

C'est le début de l'année scolaire. Des milliers d'enfants doivent maintenant chaque jour marcher dans la rue. Les enfants font partie des usagers les plus menacés.

Le bon exemple est important aussi dans la circulation routière. Les enfants copient le comportement, correct ou faux, des adultes. Les parents devraient exercer avec eux la règle «**attends, regarde, écoute, marche**».

Les passages pour piétons doivent être utilisés, mais attention : ce ne sont pas des îlots de sécurité ! Les conducteurs doivent redoubler de prudence, le comportement des enfants étant imprévisible.



1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier

**GRICABE**

### Infos quartier

|              |                     |                 |
|--------------|---------------------|-----------------|
| A.I.C.E.     | Case postale 207    | 1219 Châtelaïne |
| A.H.A.B.A.L. | Case postale 8      | 1219 Châtelaïne |
| A.H.A.       | Rue du Grand-Bay 11 | 1220 Avanchets  |

### AVIS A LA POPULATION N° 2

A L'EST DU NOUVEAU !

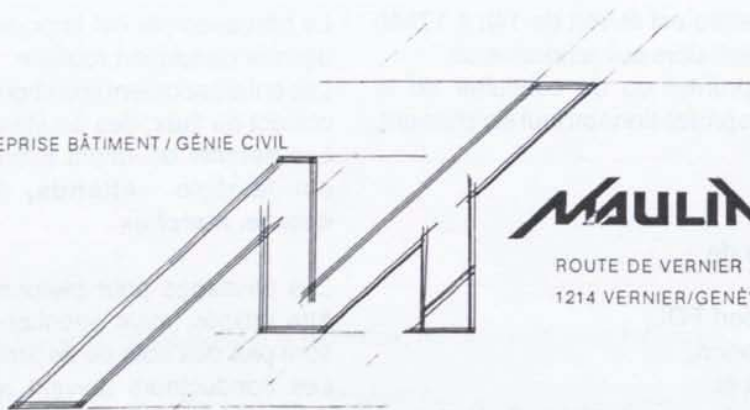
En ce jour, 24 septembre 1996, l'AICE (Association des intérêts de Châtelaïne et environs) est venue joindre ses forces à celles d'Avanchet et de Balexert. Nous l'en remercions vivement.

Dès ce jour, le GRIABE prendra le nom de GRICABE : Groupement régional d'intérêts de Châtelaïne, Avanchet, Balexert et environs.

Nous pensons ainsi répondre à l'attente des nombreux habitants de nos trois quartiers et nous invitons toutes les personnes intéressées à rejoindre nos associations.

Et que vive le GRICABE !

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



**MAULINI**

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE



**G. SARACINO**

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier:  
46, r. Virginio-Malnati  
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier  
1214 Vernier  
Tél. 34108 43

Natel: 079 203 99 62

Association des Intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

### Retour dans le passé

C'était dans le numéro d'avril 1994. Nous avons échangé, avec Mademoiselle Dumont, Monsieur Petite et Albert, des souvenirs sur la vie d'autrefois à Vernier-Village. Les nôtres étaient plus récents et par là moins pittoresques. Les leurs fleurissaient bon la vie tranquille et calme des avant-guerres et nous étions retournés dans ce passé qui nous semble aujourd'hui être d'une autre planète.

Monsieur Petite avait apporté quelques photographies qu'il nous confia et que nous promîmes de lui retourner dès qu'elles auraient paru dans ces colonnes. Le temps est venu de tenir nos promesses.

Monsieur Jean Petite vient de fêter, le 9 septembre 1996, ses 90 ans. Il y a beaucoup de 9 dans cet événement et seul le 6 final jure un peu avec le reste. Il est certain que 1999 eût été préférable. Mais après tout, un 6 c'est un 9 qui a fait la culbute. Les regrets sont limités !

Avec cette mémoire étincelante dont il se défend par modestie, Monsieur Petite nous entraîna dans les images que vous avez sous les yeux. Et ce fut un plaisir que de l'entendre nous raconter ce temps, les gens, les heurs, les malheurs d'une époque qui n'est plus.

De ces photographies, nous en avons aujourd'hui choisi deux.

La plus ancienne est certainement celle qui montre la Fanfare de Vernier défilant dans la rue du Village et qui passe devant la ferme Pictet.

Les musiciens portent le canotier à ruban vert et rouge, les dames chapeautées ou en cheveux balaient le sol de leur robe. Un peu plus loin les officiels sont en habit et haut-de-forme; un cortège suit dans le fond et des jeunes filles s'abritent du soleil.

On distingue un groupe d'hommes entre la musique et les officiels : des



gymnastes ? A droite, une petite fille tient une ombrelle...

La photographie suivante a été prise le 10 novembre 1916, dans la classe de 4ème de M. Frick et probablement au 1er étage de l'école de Vernier-Place. Et Monsieur Petite nous énuméra des noms : Ida Cessens, Louis Roch, Marie Crottet et d'autres : Ramerini, Potier, Siegrist, Rey, Pachon... Lui, il est là. C'est le petit garçon entre deux fillettes, à gauche, derrière le pupitre du premier plan. Il y a des fleurs sur le bureau du maître et l'on vient de faire de la géométrie. Les tables des élèves ont un pied en

fonte, on peut en régler l'inclinaison et la hauteur en s'y coinçant les doigts à coup sûr. Les sièges ont un battant qui se lève et le chic, c'est de le laisser retomber bruyamment ou de le maintenir levé lorsqu'une fille veut s'asseoir. M'sieur, y m'embête ! M'sieur, c'est pas moi ! Là, il n'y a rien de changé. Autres temps, mêmes petits problèmes.

A force d'égrener des souvenirs, le bas de la page finit par arriver. Il faut nous quitter. Nous vous dirons la suite une autre fois. Mais en attendant

Merci, Monsieur Petite. A bientôt.

Le Comité de l'AIVV



Association des intérêts du quartier de Balexert et environs  
Case postale 8 - 1219 Châtelaine

### 20ème anniversaire de l'AHABAL

Samedi 1er juin 1996, l'Association des intérêts de Balexert a fêté ses 20 ans d'existence à la Maison de quartier de Balexert. Cette fête a été organisée par l'AHABAL avec la sympathique collaboration du JARDIN ROBINSON.

Pour ce jubilé, une invitation a été envoyée aux membres fondateurs de l'AHABAL, au Conseil administratif et aux conseillers municipaux ainsi qu'aux amis proches de notre Association. Bien entendu, tous les habitants du quartier ont été cordialement invités à participer à cette fête, ceci par l'intermédiaire de notre journal de quartier notamment.

Relevons que la Commune a activement participé à notre fête par l'installation d'une tente ainsi que l'alimentation en énergie pour les différents stands.

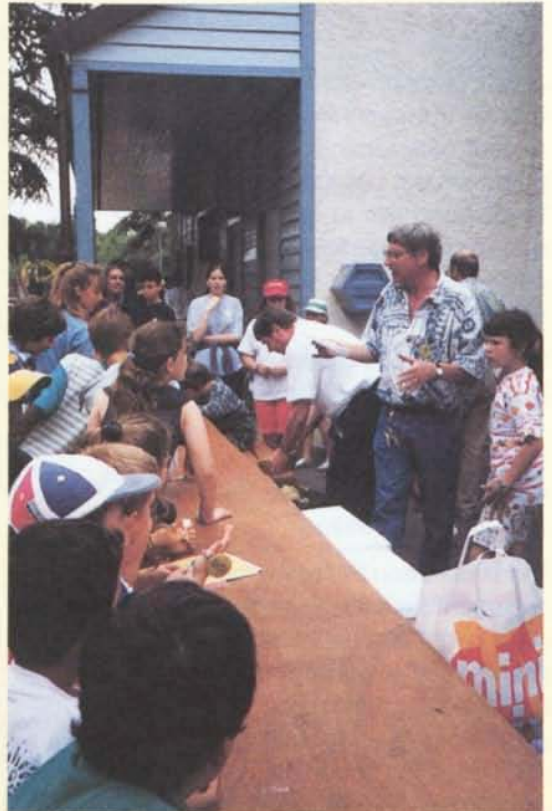
Un stand de tire-pipe et un carrousel pour les enfants ont été installés par les forains. Une charmante équipe de l'AHABAL a animé un stand de jeux destinés aux plus petits. L'équipe du JARDIN ROBINSON, secondée par des membres de l'AHABAL, a

organisé un rallye qui a rencontré un immense succès. Ce rallye fut suivi d'un goûter offert à tous les participants, environ une cinquantaine d'enfants et une équipe d'adultes. Un petit cadeau a été également distribué à chacun, le tout suivi d'un splendide lâcher de ballons.

Le «clou» de cet après-midi : le «spectacle de clown» qui s'est tenu dans la salle du jardin Robinson pour la plus grande joie des petits et grands.

Le Président de l'AHABAL, Jean-Robert WALTHER, a ouvert la partie officielle en remerciant toutes les personnes qui se sont associées à cette fête. Il a donné un petit aperçu de l'historique de notre Association.

Notre nouveau Maire, M. BRELAZ, élu le matin même, était présent, accompagné de plusieurs conseillers municipaux. Mme MARTENET, présidente du Conseil municipal, a pris également la parole, encourageant



l'AHABAL à continuer d'assurer le dialogue entre les habitants du quartier et les autorités de notre commune.

Un bel apéritif fut ensuite servi dans la convivialité.

Un magnifique gâteau, offert par l'Association des habitants d'Avanchet, a été partagé entre toutes les personnes présentes. Merci à l'AHA pour leur amitié !

Canal 29, la chaîne de télévision locale des Avanchets, a filmé tout le déroulement de cette fête.

En soirée, l'animation a été assurée par un sympathique musicien. La fête s'est prolongée tard dans la soirée.

Vive l'AHABAL !



# Le billet de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

## De la Tarte aux pruneaux à la Fête de la Paroisse protestante.

Samedi 14 septembre dans l'après-midi, la Commune de Vernier a fêté ses aînés réunis dans le Restaurant scolaire du Lignon. On a servi, à l'occasion du Jeûne fédéral, la traditionnelle Tarte aux pruneaux si tentante et si bonne que l'on s'est plu à en redemander !

Un bon goûter, c'est bien, mais en musique, c'est mieux.

M. Volery avait bien fait les choses et il avait invité M. et Mme Bader et leurs orgues, l'Avenir accordéoniste et ses accordéons, Robert Borgis et son micro, à venir égayer la dégustation. Ce qui fit que l'on mangea en musique, que l'on apprécia vivement les bonnes blagues de l'animateur et que l'on dansa - ma foi un peu timidement - au son des vieux airs sortis des cartons de la famille Bader. Voyant cela, Magali et Natacha entrèrent en piste : à cet âge, celui des autres ne compte pas.

En somme, un bon et agréable après-midi.



Un junior qui aurait aimé être là

Quinze jours après, le samedi 28 septembre, l'Avenir a participé à la Fête paroissiale protestante et a donné un concert dans le Temple de Vernier. La Direction de la Société voulait prouver que l'accordéon n'exhale pas que

des airs de musette - par ailleurs toujours appréciés - mais que «le classique» pouvait également sortir avec succès des soufflets surtout s'ils sont bien conduits, ce qui a été le cas. On assista en plus au mariage du violon et de l'accordéon. On savait que ça marchait - si vous nous passez l'expression - et le Duo «Cord-é-vent» en fournit une preuve éclatante avec Vivaldi et une Fantaisie hongroise.

Les solistes de l'Avenir jouèrent Cimarosa, Haendel, Bach, Couperin, Scarlatti, Harris, D'Aquin, Solotarev, Tchaïkin, Walther, Lundquist, Rüegger, Chalaev... Puis l'orchestre, dirigé par Daniel Cloux joua Schubert (Menuet), Albinoni (Adagio) et termina par le Final de «Sister Act» dans un arrangement de J.C. Demierre.

Dire que le concert a plu serait au-dessous de la vérité.



Le Duo «Cord-é-vent»



La foule des aînés



L'Avenir à la Tarte aux pruneaux



On prépare la génération montante

Les applaudissements fournis en sont la preuve.

Ajoutons encore que la présentation était parfaitement assurée par Jean-Marie Montfort.

L'orchestre de l'Avenir - qui n'en est pas dans ce style à son coup d'essai - a encore de belles soirées en perspective.

Nous lui souhaitons de rencontrer autant de succès qu'il en a connu dans celle-ci et nos remerciements vont à la Paroisse protestante de Vernier qui lui a fait confiance.

Le Comité de l'Avenir

# VERNIER SUR ROCK 96

**JEUDI 14 NOV**  
INVITE SURPRISE  
**ZEBDA**  
**PURESSENCE**

**NOVEMBRE**

**VENDREDI 15 NOV**  
**FREAK POWER**  
**SENS UNIK**  
**ASSASSIN**  
**INEFFECT** RESEAURock SUISSE 96

**SAMEDI 16 NOV**  
**HARE** RESEAURock SUISSE 96  
**DOG EAT DOG**  
**SAMAEI**  
**PLACEBO**

**Salle des fêtes du LIGNON**

NOVEMBRE 14-16 PARIS 106.30  
SAMEDI 10H.10

Renseignements  
Vernier sur Rock:  
(022) 341.60.29.



SOUVENU PAR

